

Inscription sur les listes électorales

(<https://ville-cachan.fr/inscription-sur-les-listes-electorales/>)

Justificatifs pour s'inscrire sur les listes électorales

- Pièce d'identité française en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Demande d'inscription à faire:
 - [En ligne \(lien externe\)](#)
 - À la mairie

service-public.fr : fiche N47

Électeurs ayant la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne

Si vous avez la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne (autre que la France) et que vous vivez en France, vous pouvez voter :

- Lors des élections municipales
- Lors des élections européennes pour élire les représentants français au Parlement européen

Pour cela, vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales françaises.

En cas d'élections européennes, vous devez accompagner votre demande d'une [déclaration sur l'honneur \(lien externe\)](#) précisant que vous vous engagez à exercer votre droit de vote à ces élections uniquement en France.

[Accéder à la démarche en ligne d'inscription sur les listes électorales \(lien externe\)](#)

Service État civil

Hôtel de ville, 8 rue Camille-Desmoulins, 94230 Cachan

+33 1 49 69 69 69

etat.civil@ville-cachan.fr

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

8h15-12h et 13h30-17h15

Jeudi : 13h30-17h15

Permanence pour légalisation de
signature, demande d'acte,
attestation d'accueil :
Jeudi : 17h15-19h
Samedi : 8h45-12h30



Caroline Carlier

4e adjointe

Services publics et modernisation de
l'action publique, personnel et
dialogue social, tranquillité publique

+33 1 49 69 69 69

secretariat.elus@ville-cachan.fr